

Estimation rapide - août 2010

L'inflation de la zone euro estimée à 1,6%

Selon une estimation rapide publiée par **Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**, le taux d'inflation annuel¹ de la **zone euro**² s'établirait à 1,6% en août 2010. En juillet³, le taux était de 1,7%.

Élaboration des estimations rapides

L'inflation de la zone euro est mesurée par l'Indice des Prix à la Consommation de l'Union Monétaire (IPCUM). Pour élaborer les estimations rapides de l'IPCUM, Eurostat utilise les informations préliminaires sur les prix du mois de référence des États membres⁴ pour lesquels les données sont disponibles, ainsi que des informations préliminaires sur les prix de l'énergie.

La procédure d'estimation rapide de l'IPCUM combine des informations historiques avec des informations partielles sur les variations récentes de prix de manière à obtenir un indice total pour la zone euro. Il n'existe pas de ventilation détaillée. L'expérience a montré que la procédure d'estimation était fiable (anticipation exacte du taux d'inflation dans 21 cas et différence de 0,1 dans 3 cas au cours des deux dernières années). Des informations complémentaires sont disponibles dans le communiqué d'Eurostat 113/2001 du 5 novembre 2001.

Dates de publication prévues

Indice pour	Estimations rapides de l'IPCUM	Communiqués de presse sur la zone euro, l'UE et les États membres
Août 2010	-	15 septembre 2010
Septembre 2010	30 septembre 2010	15 octobre 2010
Octobre 2010	29 octobre 2010	16 novembre 2010

1. L'inflation annuelle est l'évolution des prix entre le mois de référence et le même mois de l'année précédente.
2. Les États membres participant à la zone euro sont la Belgique, l'Allemagne, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovaquie, la Slovaquie et la Finlande.
3. Voir communiqué de presse 121/2010 du 16 août 2010.
4. L'estimation rapide de l'IPCUM inclut habituellement des informations préliminaires sur les prix, représentant approximativement 95% du poids total des dépenses de consommation dans la zone euro (voir communiqué de presse 53/2006 du 28 avril 2006).

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Louise CORSELLI-NORDBLAD
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Pour plus d'informations sur les données:

Colin STEWART
Tél: +352-4301-32 004
estat-hicp-methods@ec.europa.eu

Nos communiqués sur internet: <http://ec.europa.eu/eurostat>

Une sélection des principaux indicateurs économiques européens: <http://ec.europa.eu/eurostat/euroindicators>